

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances et les savoir-faire permettant de travailler en toute sécurité en hauteur
- Savoir indiquer et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail, l'adapter, le régler et savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements
- Savoir évaluer les risques face à une situation de travail en hauteur et réaliser un sauvetage le cas échéant

Personne concernée

Toute personne étant amenée à travailler en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes en hauteur

Prérequis

Etre apte médicalement aux travaux en hauteur
Ne pas avoir le vertige

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Magistrale / Démonstrative / Active
Mise en situation réelle de chaque participant
Approche pratique et concrète basée sur les retours d'expériences
Rappel réglementaire

Moyens humains

Formateur à la sécurité aux travaux en hauteur

Organisation

10 stagiaires maximum par session. Les stagiaires devront être en possession de leurs E.P.I. (chaussures de sécurité, casque, baudrier rétro réfléchissant, gants, ...) conformément à leurs instructions à respecter
Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.
Un livret aide-mémoire sera remis au stagiaire en fin de formation.

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Durée : 1 jour – 7 heures

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

Théorie	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> -Travaux en hauteur en sécurité (accidents et prévention, contexte règlementaire et responsabilité) -Caractéristiques des moyens de protection collective (moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personne, le balisage et la signalisation) -Caractéristiques des moyens de protection individuelle (classes d'ancrages, casques, antichute et supports d'assurage, absorbeurs d'énergie, harnais et accessoire de liaison, pratique des nœuds sur corde). -Choix d'un dispositif de protection individuelle (étude des risques, accrochage du harnais, facteur de choix du dispositif de protection, conséquence d'une chute, vérification et autocontrôle). -Les points d'ancrage : Norme EN 795 - La vérification périodique d'un ancrage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des EPI avant utilisation - Mise en œuvre des EPI - Choix de la structure d'accueil - Mise en place du point d'ancrage

Evaluation

Evaluation réalisée tout au long de la formation

Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Renouvellement

Tous les 3 ans

Modalités :

Tarif inter entreprise : Nous consulter
 Tarif intra entreprise :

Contact :
 Mylène DUBROCA
 0692 55 44 28
 redbird.reunion@gmail.com